

# **Séjours Neige 2024**

INSCRIPTIONS JUSQU'AU **03 NOVEMBRE 2023** en fonction des places disponibles

La Municipalité organise deux séjours neige pendant les vacances de février 2024 :

Un séjour pour les 11 à 13 ans en France à COMBLOUX en Haute-Savoie du 24/02/2024 au 03/03/2024 et un autre séjour pour les 14 à 17 ans en France avec OCEANE VOYAGES à COMBLOUX en Haute-Savoie du 24/02/2024 au 02/03/2024.

## **Le séjour pour les 11 à 13 ans (CM2/6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>) :**

La Municipalité offre la gratuité du séjour neige aux enfants de la commune de 11 et 12 ans nés en 2012 et 2013. Le séjour à COMBLOUX est proposé pour 45 participants. Le séjour est ouvert aux enfants de la commune nés en 2011 avec une participation de 335 euros.

La participation pour les non Spyckerois est possible au prix de 335 euros si leur enfant est scolarisé à l'école de Spycker et 670 euros pour les autres enfants.

Pour ce séjour sont prioritaires les enfants Spyckerois dans l'ordre du dépôt du dossier complet d'inscription, puis les non Spyckerois scolarisé à l'école de Spycker et ensuite les non Spyckerois.

## **Un séjour pour les 14 à 17 ans (à partir de la 4<sup>ème</sup>) :**

La Municipalité organise également un séjour en France à COMBLOUX en Haute-Savoie pour les jeunes nés en 2010, 2009, 2008 et 2007.

Le séjour est proposé pour 45 participants. La participation des Spyckerois est de 300 euros (le tiers du prix du prestataire). Pour les non Spyckerois, la participation est de 600 euros (les deux tiers du prix du prestataire).

Pour ce séjour sont prioritaires les enfants Spyckerois dans l'ordre du dépôt du dossier complet d'inscription, puis les non Spyckerois.

Les dossiers d'inscription, le descriptif des lieux des séjours sont sur le site de la commune.

Un chèque de caution du prix du séjour est demandé à l'inscription, (1005 € pour COMBLOUX pour le séjour des 11 à 13 ans et 900 € pour COMBLOUX avec Océane Voyages) il ne sera pas encaissé. Le chèque de caution pourra être récupéré dans le mois suivant le retour, sinon il sera détruit. Un second chèque est demandé à l'inscription pour la participation du séjour et sera encaissé au retour.

**ANNULATION :**

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la Poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation.

Une annulation par dossier d'inscription selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant le départ : 80 euros de frais de dossier retenus.
- Entre 30 jours et 5 jours : 80% de la valeur du séjour est retenue.
- Moins de 5 jours : 100% de la valeur du séjour est retenue.

Ces frais ne s'appliqueront pas en cas de maladie ou d'accident avant le départ.

Les dossiers d'inscription sont à déposer complet (feuille d'inscription, certificat médical, chèque de paiement et chèque de caution de 1005€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC pour COMBLOUX pour le séjour des 11 à 13 ans) et dossier d'inscription, photo, photocopie du carnet de vaccination, charte d'engagement individuel signée par l'adolescent et ses parents et du chèque de caution de 900€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC pour COMBLOUX avec Océane Voyages) au secrétariat de la Mairie avant le 03 Novembre 2023.

**Assurance pour Océane Voyages: veuillez souscrire (ou vous assurer) que vous avez bien une assurance responsabilité civil-défense, indemnisation des dommages corporels, dommage aux biens et assistance-rapatriement en montagne pour votre enfant.**

**L'assurance est comprise pour le séjour à Combloux pour les 11 à 13 ans.**

